ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un joli Cottage formant l'encoignure des rues Peter (maintenant avenue Pélican) et Seguin, et d'un joli Cottage double touchant au premier sur la rue Peter (maintenant avenue Pélican).

Le tout dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Alix et Barthélemy (maintenant Bermudez).

Dans le Cinquième District.

People's Homestead Association vs Thomas F. Turnbull.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 53,085 — En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certaines portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 16, borné par les rues Peter (maintenant avenue Pélican), Seguin, Alix et Barthélemy (maintenant Bermudez), lesquelles portions de terre sont désignées par les lettres A1 et B2 sur un plan et arpentage fait par D. E. Seghers, voyer, en date du 13 mai 1897 et enregistré dans le bureau du Shérif Civil, et mesurant conformément au dit plan comme suit, à savoir—

La dite portion A1 forme l'encoignure des rues Peter (maintenant avenue Pélican) et Seguin et mesure trente six pieds et sept lignes de face sur la rue Peter (maintenant avenue Pélican) sur une profondeur entre lignes égales et parallèles et faisant face à la rue Seguin de cent trente neuf pieds neuf pouces et sept lignes.

Les améliorations consistent en un joli et désirable cottage simple contenant salon 3 chambres à coucher, salle à manger, cuisine, office, chambre à bain, vestibule, galerie devant et dépendances, etc.

La dite portion B 2 touche à la dite portion A' et à une distance de trente six pieds et sept lignes de l'encoignure de la rue Peter (maintenant avenue Pélican) et Seguin, mesurant trente pieds de face à la rue Peter (maintenant avenue Pélican) sur une profondeur de cent trente neuf pieds neuf pouces et sept lignes entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un joli et désirable cottage double contenant de chaque côté salon, 2 chambres à coucher, salle à manger, cuisine, galerie de face, hangar dans le fond, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
14 mai—14 15 21 28—juin 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée dans le Deuxième District, sur la rue Conti, entre les rues Rampart et Bourgogne.

La rue du fond étant la rue St-Louis).

Ellen Long, veuve de John Kiorer, et als, exécuteurs testamentaires, vs Luigi Bellinzona.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 49,263—En vertu d'un writ de fieri facias adressé à Victor Monberret, ancien Shérif Civil de la paroisse d'Orléans, par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite savoir—

Un certain lot de terre, etc., dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, Rampart, St Louis et Bourgogne, étant l'îlet No 98, désigné comme lot No 25 et mesurant trente pieds de face à la rue Conti par une profondeur de cent vingt pieds, mesure française, s'étendant entre lignes parallèles, de la rue Conti à quelques pieds de la ligne du fond, où la dite ligne se rapprochant le plus de la rue Rampart, fait un carre qui s'élargit dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 avril—30—mai 7 14 21 28—3 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur dans le Sixième District,

People's Bank of New Orleans vs William W. Warburn—No 53,278.

Mme Mary G. T. Stempel, gardienne, vs William W. Warburn—No 53 279.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de saisie et vente à moi adressés par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sept lots de terre avec les bâtisses et autres améliorations qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet No 53, anciennement îlet No 26, en dehors de la rue Water et borné par lesdites rues Water, Berlin et Milan et le fleuve Mississipi et lesdits lots étant désignés par les Nos 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 et mesurant chacun 25 pieds, plus ou moins, de face au dit fleuve Mississipi et la rue Water et s'étendant en profondeur du fleuve Mississippi à la rue Water. Ensemble aussi avec le moulin à scie, machines, outils et généralement tout ce qui y appartient sans exception ou réserve.

Saisi dans les affaires ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21mai—21 28—juin 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Etat de la Louisiane vs Edward O'Rourke.

COUR CRIMINELLE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,339—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 8 juin 1897, à midi, la suivante décrite propriété, à savoir—

Deux certains lots de terre situés dans le Sixième District et désignés par les Nos 4 et 5 dans l'îlet No 261 borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Camp et Chestnut, sur un plan par G. H. Grandjean et d'après lequel plan les dits lots se trouvent à une distance de 87 pieds 4 pouces de la rue du Camp et mesurent chacun 29 pieds 1 pouce à l'avenue Napoléon, la même largeur dans le fond, sur 130 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans le procès ci-dessus comme la propriété de P. J. McMahon, sécurité.
Conditions—Comptant sur les lieux.
W. E. UNJACKE,
Shérif Criminel.
4 mai—4 11 18 25—juin 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE

Un lot de Meubles de maison assortis, etc.

Joseph Bordes vs R. A. Vinton et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 53,230—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 31 mai 1897, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 2007 rue des Champs-Elysées, à l'encoignure Johnson—

Un lot de meubles de maison assortis, divers, etc., d'après l'inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21mai—21 28—juin 4 11 18 24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété dans le Premier District.

Rosetta Gravel Pavieg and Improvement Company vs Joseph Royal.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 51,560—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sept certain lots de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rendon, Commune ou avenue Tulane, rue Gravier et l'avenue Hagan étant dans l'îlet No 677 désignés comme lots Nos 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 sur un plan annexé à un inventaire perdevant A. G. Lapice, notaire, conformément au dit plan, les dits lots mesurent comme suit, à savoir :—

Le lot No 10 forme l'encoignure de la rue Gravier et l'avenue Hagan, mesurant 31' 3" 4''' pieds face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds. Les lots Nos 11 à 16 inclusivement mesurant 30' 11'' pieds face à l'avenue Hagan sur 156' 5'' 4''' de profondeur ensemble avec tous les droits voies, etc, acquis le 20 juin 1895 C. O 8. 156 fo. 495.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 mai—15 21 28—juin 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur Améliorée dans le Premier District

Formant l'encoignure des rues Gravier et Broad, dans l'îlet borné par les dites rues, l'avenue Tulane et la rue Dorgenois.

Mme M. G. Mims vs John G. Glesemann

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,310—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 juin 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet original No 49, maintenant No 585 borné par l'avenue Tulane, anciennement Commune, et les rues Broad, Gravier et Dorgenois, ledit lot étant désigné par le No vingt-trois sur un plan de subdivision du dit îlet en 44 lots par P. A. D'Hemécourt, voyer en date du 10 juillet 1890 et annexé pour référence à un acte fait par N. B. Prêt, notaire en cette ville, le 28 octobre 1890, ledit lot forme l'encoignure des rues Gravier et Broad et mesurant, conformément au dit plan, trente et un pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Gravier sur une profondeur de cent vingt-deux pieds trois pouces et sept lignes, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15mai—15 21 28—juin 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande et Attrayante Propriété-Résidence de valeur dans le Sixième District,

Encoignure des rues Ferdinand et Chestnut (ou Audubon), portant le nouveau No municipal 7040 rue Ferdinand.

Dr J. Numa Roussel vs C. Julian Bartlett.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,153—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Perdido, Poydras, Carondelet et St-Charles, mesurant quarante-cinq pieds de face à la rue Perdido sur 102 pieds 4 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles, laquelle portion de terre commence à une distance de 117 pieds de l'encoignure des rues Carondelet et Perdido et est composé d'une partie du lot No dix et de tout le lot No onze d'après un devis dressé par H. C. Brown, assistant ingénieur de Ville, daté le 6 juillet 1893 et annexé à un acte passé pardevant Andrew H. Wilson, notaire en cette ville, le 18 juillet 1893, ensemble avec l'usage d'une allée de six pieds de largeur, commune à la propriété ci-dessus décrite et à une bande de terre mesurant un pied de face sur la rue Perdido, sur une profondeur de cent deux pieds et quatre pouces entre lignes parallèles retenue par L. Plant hors du lot No dix pour l'usage et le bénéfice des lots Nos 6, 7 et 8, laquelle dite allée commune mesurant six pieds de face à la rue Perdido sur une profondeur de cent deux pieds et quatre pouces entre lignes parallèles et commençant à une distance de cent onze pieds de l'encoignure des rues Carondelet et Perdido, le tout d'après un devis dressé par Geo. de Armas, voyer, daté le 17 novembre 1893

Saisi dans le procès ci dessus.
Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance en un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur portant sept pour cent d'intérêt garantis par lien du vendeur sur la dite propriété avec les clauses usuelles de sécurité, etc., se rapportant aux honoraires d'avocats, assurances etc.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 avril—23 24 30—mai 7 14 21 27

Chemin de fer Louisville et Nashville

La seule ligne ayant des chars dortoirs sans changement entre la Nouvelle-Orléans et New York. 5 juil—Dim

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'Intérêt dans une Propriété du Premier District.

A. J. Reynolds vs Mme Anna R. Patterson (ou Patterson) veuve de John S Earhart.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 52,641—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No Deux dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Villeré, Dumaine et Robertson, d'après un plan dressé par William De Young, architecte, le 17 mars 1862 et déposé comme référence dans le bureau de Alphonse Barnett, notaire en cette ville. Ledit îlet de terre mesurant (no ure anglaise) trente-et un pieds sept pouces et 2/8 de pouce de face à ladite rue Ste-Anne sur quatre vingts pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sans exception ou réserve.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
21mai—21 28—juin 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de Propriétés de Valeur dans le Premier District.

Kate P. Jeurdan vs Catherine Condran et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 42,598—En vertu d'un writ de fieri facias adressé à Victor Mauberret, ancien Shérif Civil de la paroisse d'Orléans, par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et par lui à moi transféré, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certaines lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Deloid, (anciennement Triton Walk), Julie, Baronne et Dryades et désignés comme lots Nos soixante et soixante-un sur un plan dressé par R. Delafield, voyer, en date du 5 mars 1832 et déposé pour référence, à l'étude de G. R. String, alors un notaire en cette ville. Lesquels dits deux lots se touchent et mesurent comme suit, à savoir : Le lot No soixante mesure vingt-sept pieds cinq pouces de face à la rue Dryades, anciennement Philippa, trente-huit pieds de largeur dans le fond, où ils sont bornés par une allée en commun vingt-cinq pieds de largeur, sur une profondeur de cent soixante pieds; et la ligne du côté du lot No cinquante neuf et cent cinquante pieds de profondeur sur la ligne qui le divise du lot soixante et un et le dit lot soixante-et-un mesure, au pied anglais, vingt-trois pieds six pouces de face à la dite rue Dryades, trente-huit pieds de largeur dans le fond sur une allée, vingt cinq pieds de largeur, sur une profondeur de cent cinquante pieds sur le côté de la ligne qui touche le lot No soixante et cent quarante et un pieds de profondeur sur le côté du lot No soixante deux.

2° Un certain lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades (anciennement Philipa) Baronne, Girod et Julie, étant la moitié la plus près de la rue Girod d'un certain lot numéroté quarante et un sur un plan dressé par Joseph Pillé, voyer, en date du 18 décembre 1821 et annexé pour référence à un acte passé pardevant G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville, le 19 juin 1829, ledit lot ou portion de terre mesure, au pied français, trente pieds de face à la dite rue Dryades (anciennement Philipa) sur cent-vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies privilèges et dépendances qui y appartiennent, située dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dryades, anciennement Philippa, Girod, Baronne et Julie et composant de la portion la plus rapprochée de la rue Julie, de plusieurs lots numérotés un et deux sur un plan de L. H. Pilié, voyer de ville, en date du 8 décembre 1848, et mesurant à peu près trente quatre pieds et onze pouces de face à la dite rue Dryades, anciennement Philippa, sur cent vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 avril—30—mai 7 14 21 28—juin 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée dans le Deuxième District, portant le nouveau No 4016 rue Douane.

Vve G. F. Sturm vs Anthony Cobar.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 53,176—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 10 juin 1897, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :—

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus, y appartenant ou de quelque manière en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue Carrollton, les rues Canal, Pierres et Douane, désigné par le lettre A sur le devis d'arpentage par Edgar Pilié, voyer, daté le 10 mars 1896, et annexé à un acte de vente par E. J. Gerbel à Mme Linda Reed, passé pardevant Frank Zenzel, notaire le 11 mars 1897, d'après lequel ledit lot ou portion de terre commence à une distance de cent vingt pieds de la rue Pierres et mesurant en ligne droite, soixante-trois, 23 pieds 8 pouces et 1 ligne de face à la rue Douane sur une profondeur entre lignes égales et parallèles, de cent vingt huit pieds dix pouces et quatre lignes et est composé d'une partie du lot original No dix huit, de cette ville, d'après un devis d'arpentage fait par ledit Pilié, voyer, daté le 30 juillet 1895 et annexé à un acte de cession et hypothèque par E. Lozinski à la Southern Improvement Company, Limited, passé pardevant Frank Zenzel, notaire, le 20 novembre 1895.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
7 mai—7 8 14 21 28—juin 4 10

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA JOLIE RÉSIDENCE

Et localité de choix pour le commerce, encoignure des rues St Thomas et Ste Thérèse, maintenant occupée comme magasin de chaussures. Résidence seule à deux étages dans le fond sur la rue Ste-Thérèse.

Long crédit, intérêts très bas.

Succession de Henry Wirth, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, No 46,483.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau No 610 rue Gravier.— Il sera vendu aux enchère publiques le MARDI, 15 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, maintenant absent en vacances, daté et signé le 10 octobre 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Sauvet, Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet compris entre les rues St-Thomas, Ste-Thérèse, Tchoupitoulas et Bellechasse et désigné comme lot No 14 sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, le 15me jour de janvier 1844 et déposé en l'étude d'Octave De Armas, ancien notaire en cette ville.

Le dit lot de terre forme l'encoignure des rues St-Thomas et St-Thérèse et mesure vingt six pieds huit pouces de face à la rue St Thomas, sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un joli cottage en usage pour magasin de chaussures et résidence et dans le fond un grande bâtisse à deux étages ayant quatre chambres, cave, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste en un crédit de un et deux ans garanti par hypothèque et portant intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au complet final; l'assurance, honoraires d'avocat et les autres clauses de garantie; 10 pour cent de dépôt seront requis au moment de la vente; les taxes de 1897 doivent être payées par l'acquéreur.

Acte de vente pardevant B. Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.
9 mai—9 16 23 30—juin 6 13 à la vente

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 52,962—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

Succession de Julia Amanda Williams

PAR E. CURTIS, Encanteur, Bureau, Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'Hon. N. H. Rightor, juge, daté et signé le 19 avril 1897, et à moi adressé, je procéderai à vendre, MARDI, le 25 mai 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 629 et 631 rue Commune—

Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet 11, borné par les rues Laurel, Annonciation, Arabella et Joseph, le dit lot désigné par le numéro treize sur un plan de Mondelli, daté le 5 novembre 1841, et sur un plan de William H. Williams, voyer, daté le 20 février 1867, et mesurant trente pieds de face sur la rue Laurel sur cent cinq de profondeur, entre lignes parallèles.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un, deux et trois ans, pour des billets portant 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat pour 1897 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Acte de vente pardevant Bus. Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat pour lier la vente.

21 avr—21 25 29—mai 2 9 16 22 23 24 25.

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE PARTAGE.

Désirable et bien situé cottages doubles et simples dans le Quatrième District—Un cottage résidence No 532 rue Josephine, entre les rues Fulton et Roussean—Le cottage double et productif Nos 628 et 630 rue Septième, entre les rues Fulton et Chippewa—Le cottage double formant l'encoignure des rues Septième et Chippewa—Cottage simple No 3008 rue Chippewa, entre les rues Septième et huitième.

Succession de Louis Fahrmann No 30,942, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, et aussi dans l'affaire de John G. Fahrmann vs les mineurs, Louis S., John J., et Edward Andrew Fahrmann No 52 965, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR BAUMGARDEN & STERN —L. L. Stern, Encanteur—Bureau No 826 rue Commune—Le JEUDI, 3 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu positivement en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 14 avril 1897—et signé le 21 avril 1897, et aussi en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge, daté et signé le 28 avril 1897, homologant les procédures d'une assemblée de famille et aussi en vertu et conformément avec un ordre supplémentaire daté et signé le 28 avril 1897 de l'Hon. Fred. D. King juge de la dite cour et rendu dans l'affaire ci dessus de la propriété ci-dessous décrite à savoir :

1° Un certain lot de terre, situé et étant dans le Quatrième District de cette ville, borné par les rues Jackson, Joséphine, Rousseau et Fulton, maintenant St Thomas, désigné par le No Dix sur un plan par M. Gribner, en date du 26me jour de juin 1870, conformément à laquelle ledit plan le dit lot mesurant trente-et-un pieds cinq pouces et une ligne de face à la rue Joséphine sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt pieds deux pouces et cinq lignes et le lot est désigné par le No Dix sur un plan fait par Flequet et Crampon, déposé en l'étude de A. Mazureau, notaire en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et droits et privilèges, etc., qui y appartiennent. Les améliorations sau ledit lot sont désignées comme suit : Le cottage simple connu par le numéro 532 Joséphine, ayant trois chambres en cuisine, cave, hangar, etc., et commandant un bon loyer.

2° Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ou qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville (ancienne ville de Lafayette, paroisse Jefferson), dans l'îlet borné par les rues Septième, Huitième, Fulton et Chippewa; les dits lots sont désignés par les Nos un et deux sur un plan déposé en l'étude de J. F. Coffey, notaire, comme plan 19; ladits lots sont contigus à l'îlet ci-dessus, formant l'encoignure des Septième et Chippewa, mesure trente pieds de face à la rue Septième sur une profondeur et façade sur la rue Chippewa de quatre-vingt-un pieds : le lot un mesure trente et un pieds neuf pouces de face à la rue Septième sur une profondeur, entre lignes parallèles, de quatre-vingt-un pieds.

Les dits lots sont bornés dans le fond par la ligne du lot trois sur le dit plan lequel lots sont formés des lots huit et neuf sur un plan annexé à un acte daté le 10 de juin 1842, passé pardevant D. L. McCay, alors un notaire en cette ville. Les améliorations sur le lot sont décrites comme suit : Le Cottage double Nos 628 et 630 rue Septième, contenant deux chambres de chaque côté, salon, 2 chambres à coucher, cuisine, etc. Le Cottage double contenant 4 chambres, cuisine, etc., formant l'encoignure des rues Septième et Chippewa ayant quelques trois chambres, cuisine de chaque côté avec cour, citerne, etc. Et le Cottage simple dans le fond No 3008 rue Chippewa, contenant quelques deux chambres, cour, écurie, hangars, etc.

Le tout toujours bien loué et situé sur les lots ci-dessus décrits.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un et deux ans avec billets des acquéreurs subdivisés, de façon à satisfaire tous les partis intéressés, les dits billets portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de l'adjudication jusqu'au paiement final et garantis par hypothèques et privilège de vendeur sur la propriété vendue, et formellement à un ordre de leur notaire, avec intérêt à partir du 23 janvier 1896, à 8 pour cent par an jusqu'au paiement, et n'importe quel montant au comptant. Un dé ôt de 10 0/0 comptant sera requis pour lier la vente.

Acte de vente, pardevant F. J. Dreyfus, Esq., aux frais de l'acquéreur.
22 avr—22 25—mai 6 13 20 27

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN ET LESSEPS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOHN GREEN.

No 52,951—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

Mercredi, le 9 juin 1897.

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN & LESSEPS—A. L. Sapps, Encanteur—Bureau 405 rue Carondelet. En vertu de et conformément à un ordre amendé de l'Honorable N. H. RIGHTOR, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 29 avril 1897 et à moi adressé, je procéderai de vendre, MERCREDI, le 9 juin 1897, à midi, à la BOURSE DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, No 717 RUE COMMUNE, ENTRE LES RUES CARONDELET ET ST-CHARLES, pour le compte de ladite succession, la propriété suivante décrite, à savoir:

UN CERTAIN LOT DE TERRE avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues COMMUNE, BAUDIN, LA CASO ET SALCEDO, et désigné par le No 10 sur un devis annexé à un acte passé pardevant M. Gernon, notaire, daté le 8 avril 1893, le dit lot mesurant trente-quatre pieds, six pouces et six lignes sur la rue SALCEDO, sur cent quarante et un pied huit pouces et trois lignes de profondeur.

TERMES ET CONDITIONS — La moitié ou le tout comptant à l'option de l'acquéreur, la portion à crédit, s'il y en a, devra être représentée par billets de l'acquéreur, à un an, avec 8 pour cent par an d'intérêt, de la date de vente, avec lien du vendeur et privilège, et toutes les autres clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumant les taxes de l'année courante en plus et au-dessus du montant de son enchère et devant faire un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Jos N. Wolfson, notaire.
4 mai—4 12 19 26—juin 2 9

Succession de Mme Winnie Lane.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 51,616—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par F. Gallagher, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
PAUL O. GUERIN,
Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. C. H. ROBINSON REALTY COMPANY LIMITED.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mlle Pauline Humbrecht vs Dr F. Lesher et als.

No 50,248—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR W. C. H. ROBINSON REALTY CO, LIMITED—W. C. H. ROBINSON encanteur—Bureau 812 rue Commune rez de chaussée Bâtisse tienneu—Le JEUDI 3 juin 1897 à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. Fred. D. King juge de la Cour Civile de District Division D, daté et signé le 15 avril 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique :

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qu'il s'y trouvent situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Burdette, Pearl, Adams et Commercial, le dit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage en bois contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc., dans la cour; connu comme le No 421 rue Burdette.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Pearl, Burdette, Washington et l'avenue St-Charles; le dit lot mesurant 30 pieds de face sur la rue Pearl sur 105 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent un cottage en bois contenant 2 chambres et chambre de hangar, citerne et hangar dans la cour; connu comme le No 7807 rue Pearl.

Conditions Un tiers en plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue; les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs devant assumer en plus et au-dessus le prix de l'adjudication toutes les taxes de 1897, faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication et payer pour les actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, bureau dans la bâtisse du Liverpool et Londres et Globe.

18avril—18 25—mai 2 9 16 23 à date

PAR SPEAR ET ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DES LOTS A BATIR

DANS LES

DEUXIEME —ET— SIXIEME DISTRICTS.

In Re New Orleans Real Estate Company Limited, en liquidation.

No 51,994 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureau, No 728 rue Commune—MERCREDI, le 23 juin 1897, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, No 717 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, en face de l'Hôtel St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 11 mai 1897 et en vertu d'un ordre supplémentaire de la même Honorable Cour, en date du 14 mai 1897 pour le compte de la dite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir :

DEUXIEME DISTRICT.

1° 4 certain lots de terre situé dans le Deuxième District de c